

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

82/679 du 13/7/1982

DECRET N° /MTPS.DGTFP.DFP.09

Portant intégration et nomination de Monsieur
P. KA MARO, dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I, des Services Techniques (Travaux
Publics).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.-

(/ISAS ;

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de
la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des Fonctionnai-
res ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la sol-
de des Fonctionnaires ;

(/u le décret 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres
de la catégorie A, des Services Techniques ;

(/u le décret 62/130/FP du 9.5.1962 fixant le régime des rémunéra-
tions des Fonctionnaires ;

(/u le décret 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des di-
verses catégories des cadres ;

(/u le décret 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérar-
chies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut géné-
ral des Fonctionnaires ;

(/u le décret 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la
révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret 63/81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans les-
quelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les Fonc-
tionnaires Stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret 67/50/FP.BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomina-
tions, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dis-
positions du décret 62/195/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indi-
ciaires des Fonctionnaires ;

(/u le décret 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Minis-
tre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif 81/016 du 26.1.1981 au décret 80/644 du 28.12.
1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le décret 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des Membres
du Gouvernement ;

(/u la lettre n° 970/MEN.DGTFC.D1 du 27.2.1982 du Directeur de l'O-
rientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature constitué
par l'intéressé ;

DECRETE :

...//..

ARTICLE 1ER.-En application des dispositions du décret 60/90 du 3.3.1960 susvisé, Monsieur PAKA Marc, né le 21.3.1957 à Tohimana, titulaire du Diplôme d'Ingénieur en Electro-Technique, spécialité : Transport et Distribution du Courant Electrique, obtenu à l'Université Technique de DUTSDEN (R.D.A), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.-L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3.-Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORIG et communiqué partout où besoin sera./-

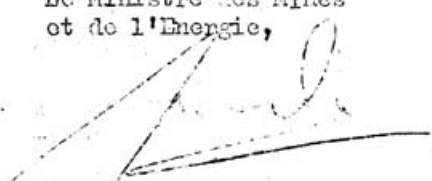
BRASSERVILLE, LE 13 Juillet 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction,


Commandant Benoît MOUNDELE GOLLIC.-

Le Ministre des Mines
et de l'Energie,

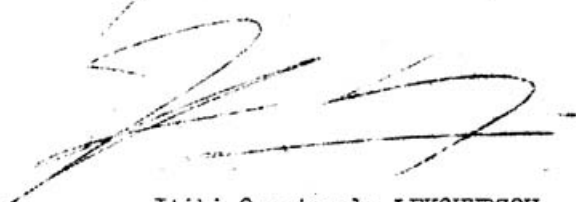

Rodolphe A D A D A.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,


Bernard GOMBO MATSICMA.-


Colonel Louis SYLVAIN - GOMA.-

Le Ministre des Finances,


Itihi Ossetoumba LEKCUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORIG	1
DGFFP.DFF	3
DFT/BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
M.T.P.C.	3
E.M.E.	3
DOSSIER	3
SGCM/BC	2
D.G.	2

